

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 15 AVRIL 2026**  
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

Nb. de Conseillers en exercice : 53

**Au vote de l'affaire :**

Nb. de présents : 50

Nb. de représentés : 3

Nb. d'absents : 0

L'an deux mille vingt-six, le quinze avril à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

**AFFAIRE N° 2/20 :**

Syndicat Intercommunal d'Electricité (SIDELEC) : désignation d'un(e) représentant(e) et d'un(e) suppléant(e)

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. LORION David, LAKERMANCE Michèle, NARIA Olivier, NARINSAMY Nadège, OMARJEE Mohammad, DAMOUR Kichena, DERFLA Lisa, RICHARDSON Jackson, SELLY Roger, ARAYE Hélène, VALY Nazir, LABENNE Jennifer, VIENNE Frédéric, TAYLLAMIN Patricia, LAURENCE Dany, KICHENIN Nicole, MAROUDE GOPALLE Valdo, ABLANCOURT Nathalie, LAGARRIGUE Moïse, VAYABOURY Jean Patrick, FIROAGUER Patrick, TAN Willy, RIANI Richard, NASSIBOU Guilaine, AGATHE Chantal, VIRY Pascaline, GOVINDAMAL Frédéric, JUDITH Laurent, SAILLY Sabine, CALOGINE Ketty, ADIGADOU Marina, NAYAGOM Ulrich, LAGARRIGUE Béatrice, AKHOONE Roxana, GOVINDASSAMY POULLE Lilian, MALIDI Mariaty, SUMAC Clément, ALBORA Stéphane, TAILAMEE Caroline, PALIOD Samantha, TECHER Fabrice Louis, POTHIN Henri-Claude, BANDAMA ATIAMA Yvonne, LEBON Jean Laurent, FONTAINE Gaëlle Michelle, K BIDI Emeline, SINIEN Neïma Marie Gabrielle, BOYER EPOUSE DIJOUX Moze, PAPI Lionel, ANDA SITA Jean Gaël.

**REPRESENTE (S) :**

MM. FONTAINE Emilie (par Monsieur NARIA Olivier), AHO NIENNE Sandrine (par Monsieur LORION David), SARPEDON Jean François (par Madame K/BIDI Emeline).

**ABSENTS :**

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Lisa DERFLA pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 20 avril 2026 et la convocation du Conseil Municipal faite le 09 avril 2026.



David LORION  
Maire  
Assemblé de la commune de Saint-Pierre  
374-21374034-2026-2-20-DE  
Date de télétransmission : 17/04/2026  
Date de réception préfecture : 17/04/2026

**Affaire n°2/20 : Syndicat Intercommunal d'Electricité (SIDELEC) : désignation d'un(e) représentant(e) et d'un(e) suppléant(e).**

*Direction de la Vie Educative et de l'Administration*

Le Maire rappelle à l'Assemblée que la commune de Saint-Pierre, comme l'ensemble des communes du département, a décidé de transférer sa compétence d'autorité concédante de la distribution publique d'électricité au Syndicat Intercommunal d'électricité du département de la Réunion (SIDELEC) depuis sa création en mars 2000.

Il rappelle également que cette compétence fait l'objet d'une délégation de service public contractualisée au travers d'une convention et d'un cahier des charges de concession signés, en Juillet 2000, entre le SIDELEC et EDF, concessionnaire obligatoire.

Conformément à ses statuts, le syndicat est administré par un Comité composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes, à raison d'un représentant par commune. Un délégué suppléant doit également être désigné par chaque commune.

**Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :**

• **DE DESIGNER un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la Commune au sein du Syndicat Intercommunal d'Electricité du département de la Réunion (SIDELEC) :**

**TITULAIRE : Madame ADIGADOU Marina**

**SUPPLEANT : Monsieur GOVINDASSAMY POULLE Lillian**

P/EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE

